

Les panneaux électoraux en bonne place



Les panneaux électoraux en bonne place

Comme dans toute l'Europe, les mirandais sont invités aux urnes le dimanche 9 juin prochain pour élire les 81 députés français qui siègeront au Parlement européen.

En France, c'est un record de 38 listes de candidats brillent le suffrage des électeurs

38 listes de candidats ont été officiellement déposées. Chacune de ces listes compte 81 noms de candidats et chaque mairie a l'obligation conformément au code électoral de présenter un nombre équivalent de panneaux soit 38 devant chaque bureau de vote, ordonnés et numérotés selon l'ordre des inscriptions et attention ces affiches ne devront ni être arrachées ni dégradées sous peine de poursuite et d'amendes.... Dimanche matin à l'ouverture des bureaux de vote, autant de piles de bulletins devront également être présentées aux électeurs.... en théorie car certains prétendants n'ont fait imprimer ni affiche ni bulletin. Quelques candidats préconisent à leurs éventuels électeurs d'imprimer eux même leur bulletin. Il n'y a pas de petites économies et c'est un bon geste pour la planète !!

Cette inflation de candidats engendre une multiplication des panneaux devant les bureaux de vote un véritable casse tête, ici, comme ailleurs . Le problème a été résolu aisément dans la sous préfecture. Les 38 emplacement sont réservés, sachant qu'au moins 1/3 ne seront pas garnis. Même constat pour les envois officiels de profession de foi, moins de la moitié des listes y sont présentes.

Ces dispositions sont obligatoires, mais est-ce vraiment utile ?

Le citoyen manque t-il d'information a ce point. D'ailleurs, si les 38 panneaux attendent maintenant leur affiche quelques uns resteront vierge. Tous les partis auront bénéficié d'un temps de parole via un spot télévisé pour la campagne officielle. C'était là leur principale motivation, en fait, l'occasion de se faire entendre et voir à l'échelon national .